

LA SEYNE

Un tracteur pour la Société nautique de la Petite mer

La Société nautique de la Petite Mer vient de s'équiper d'engins destinés à faciliter les manœuvres de sortie et de mise à l'eau des bateaux de ses membres. Un investissement de 20 000 euros !

Fondée en 1978, l'association des plaisanciers de la baie du Lazaret compte près de 300 adhérents qui se retrouvent lors de multiples activités. Concours de pêche dans la rade, sorties de pêche hauturière, participation aux régates du Challenge voile de l'aire toulonnaise, virées conviviales... À la Petite Mer, les sociétaires ont aussi accès à une cale pour faire un carénage et/ou une réparation sur leur bateau. Mais les manœuvres étaient jusque-là longues et peu sécurisées. L'investissement réalisé par la SNPM va changer la donne.

« Les bateaux que l'on sort ne dépassent pas 7,30 m, avec un tirant d'eau inférieur à 70 cm, précise Yvon Legras, le président de l'association. Comme ici c'est envasé, c'est plutôt compliqué. D'autant que nous avions un système un peu archaïque, qui mobilisait six personnes dont deux qui devaient se mettre à l'eau. Pour faciliter les manœuvres, on a acheté une nouvelle remorque et un tracteur. »

Gain de temps et de sécurité

Concrètement, « la remorque coupée au tracteur est équipée de deux vérins hydrauliques à l'arrière, et elle peut monter ou se baisser aussi sur l'avant. C'est piloté depuis la cabine. On n'a plus besoin de se mettre à l'eau et de passer des sangsues sous les bateaux. Ce système est très usité côté Atlantique. Il nous permet maintenant de sortir un bateau en 20 minutes, alors qu'il en fallait 45 avant. On gagne aussi en sécurité. Et on n'a besoin que de trois personnes au lieu de six ». Reçus fin décembre, les engins ont demandé pas mal de réglages et de prise en main. « On se



Après plusieurs modifications, réglages et essais, l'attelage tracteur et remorque est opérationnel, assure Yvon Legras, président de la Société nautique de la Petite Mer. (Photo M. G.)

rode encore en multipliant les essais, ajoute Yvon Legras, afin d'être prêts pour le printemps, période durant laquelle on sort entre 80 et 90 bateaux (contre 3 ou 4 en hiver) ».

L'achat des engins d'occasion représente un investissement de 20 000 euros. Ce qui supposait de prendre toutes les précautions. « Sur le site de la Petite Mer, détaille le président, on dispose d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) qui arrivait à échéance. Et comme la gestion des ports va être confiée par la Métropole à un délégataire, on devait être certains que l'AOT serait reconduite. TPM nous

a dit qu'elle pouvait l'être pour cinq ans, même dans le cadre de la future délégation de service public, puisque nous n'avons pas d'activité commerciale, et donc pas besoin de mise en concurrence pour renouveler l'autorisation. »

Les pointus recalés

Les engins seront donc amortis sur cinq ans. Les sociétaires qui ont testé le dispositif en sont satisfaits. Il a une limite : « Il n'est pas adapté aux pointus. En même temps, on en sort de moins en moins, une dizaine par an maximum. Les propriétaires sont souvent âgés et ces bateaux deman-

dent un entretien constant qu'ils ne peuvent plus assurer ».

Une situation qui explique aussi la baisse du nombre de sociétaires. « On en a perdu une quarantaine en deux ans. Le vieillissement, le contexte sanitaire, mais aussi la hausse des tarifs. Pour cette année, elle est limitée à 0,5 % grâce à un meilleur dialogue avec la direction des ports de TPM », souligne Yvon Legras. Une bonne nouvelle déjà fêtée par les sociétaires dans les locaux fraîchement repeints de l'association !

M. G.

Contact : 04.94.06.75.08.
Mail : contact@sn-petitemer.org

Le retour des joutes et de la Saint-Pierre

Pour relancer les joutes nautiques à La Seyne, la municipalité a proposé l'été dernier à la SNPM de prendre les choses en main. « On le proposait depuis des années, indique le président de l'association, on est content que la Ville enclenche cette reprise. On a donc organisé deux démonstrations (en juillet et en août 2021), en partenariat avec le club de joutes mandréen. Et on sera ravi de remettre ça. D'ailleurs, même sans avoir de bateau, on va monter une équipe ouverte à tous (hommes, femmes, enfants), qui s'entraînera à Saint-Mandrier. On a demandé à la Région et à la Ville une subvention pour acheter les équipements. »

Par ailleurs, poursuit Yvon Legras, « la municipalité nous a demandé de participer à l'organisation de la fête de la Saint-Pierre, en relation avec l'association Saint-Elmoise. Elle n'a pas eu lieu depuis deux ans, même si le traditionnel dépôt de gerbes a perduré. On va donc la remettre en place les 25 et 26 juin. Avec, le samedi, une soirée cabaret et une sardnade. Le dimanche, la procession et le village des pêcheurs l'après-midi. On va mettre le paquet pour que ça fonctionne, même si beaucoup d'autres rendez-vous sont programmés à cette même date ».

« L'école de pêche, c'est dans nos gènes »

« L'école de pêche, rappelle Yvon Legras, c'est notre activité fétiche, elle fait partie de notre ADN depuis plus de quarante ans ! On a un agrément de l'Éducation nationale. Une vingtaine de nos membres dispose du brevet fédéral et d'un diplôme de premiers secours. On sort entre 250 et 300 élèves seynois de CM1/CM2 durant l'année scolaire ⁽¹⁾. »

Après une matinée de formation en classe, on passe à la pratique. Une dizaine de bateaux embarque chacun deux ou trois élèves. Ils sont équipés d'un gilet de sauvetage, d'une canne et d'une boîte d'appâts. L'enseignant monte sur un pneumatique de sécurité pour avoir un œil sur chaque ba-

teau et intervenir vite si besoin (mal de mer notamment).

« Les enfants sont toujours ravis. Ils apprennent vite à ferrer et mouliner pour remonter girelles, serrans, bogues, sars, poulpes, pageots... Personne n'est jamais bredouille et tous repartent avec leurs poissons. »

Autre constante : « Sur l'effectif d'une classe, il y a toujours un ou deux élèves qui ne sont jamais montés sur un bateau, même pas la navette de la RMTT. Ils découvrent donc la mer et la pêche en même temps ! »

1. Durant les vacances scolaires, ce sont les adhérents des Espace accueil jeunes (EAJ) qui profitent de l'activité. Une certaine d'enfants est ainsi accueillie chaque année.



Plus de 250 élèves de CM1 et CM2 des écoles seynoises passent chaque année une matinée en mer avec les bénévoles de la SNPM pour apprendre à pêcher. (Photo DR)